



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°15 du 16 juillet 2021



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Enfin l'arrêt des pluies et le retour de conditions plus estivales. Un temps calme, sec et de plus en plus ensoleillé est annoncé pour cette fin de semaine.

Suite aux précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines sur la région, les interventions dans les parcelles ont encore du retard : désherbage alors que les adventices se développent, plantations de salades et de choux, arrachage des pépinières de poireau...

L'essentiel de la semaine

- Oignon** : risque mildiou toujours présent.
- Poireau** : avec le retour de conditions estivales, évolution des thrips à suivre.
- Salade** : présence de pontes et de jeunes chenilles sur certains secteurs.
- Choux - navet** : présence de pontes et/ou de chenilles selon les secteurs, reprise d'activité des papillons.
- Carotte, persil et céleri** : peu de captures de mouche de la carotte, septoriose sur céleri dans le val de Saire et Surtainville.

SOMMAIRE :

OIGNON 2
 POIREAU 3
 SALADE 5
 CHOU - NAVET 8
 CAROTTE - CELERI - PERSIL 10
 Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent 14

INFORMATION GENERALE :

Xylella fastidiosa, une bactérie mortelle pour 300 espèces végétales

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



PLANTES EN DANGER

La bactérie *Xylella fastidiosa* est un danger mortel pour plus de 300 espèces végétales

Les symptômes de la maladie sont difficiles à reconnaître et il n'existe aucun traitement

NE FAITES PAS VOYAGER LES PLANTES POUR NE PAS PROPAGER LA MALADIE

Plus d'informations auprès de votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, ou sur agriculture.gouv.fr/xylella

En fin de bulletin p.13

OIGNON :

Suivi :

| Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|------------|--------------------------------|---------------------------|
| 14 | 3 parcelles de semis | De 8 feuilles à bulbaison |
| | 2 parcelles bulbilles | |
| MSM | 1 parcelle bulbilles | |
| | 1 parcelle de semis | |
| | 1 parcelle plantée en motte AB | |

Mildiou :

Aucune tache de mildiou dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le temps doux accompagné d'une hygrométrie élevée suite aux récentes précipitations sont favorables au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles en cours de bulbaison.

Thrips :Observations :

Des thrips sont toujours observés sur les parcelles du réseau mais avec les pluies régulières les populations sont stables.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : le retour d'un temps sec va être favorable à la reprise d'activité de ce ravageur.

Observez régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

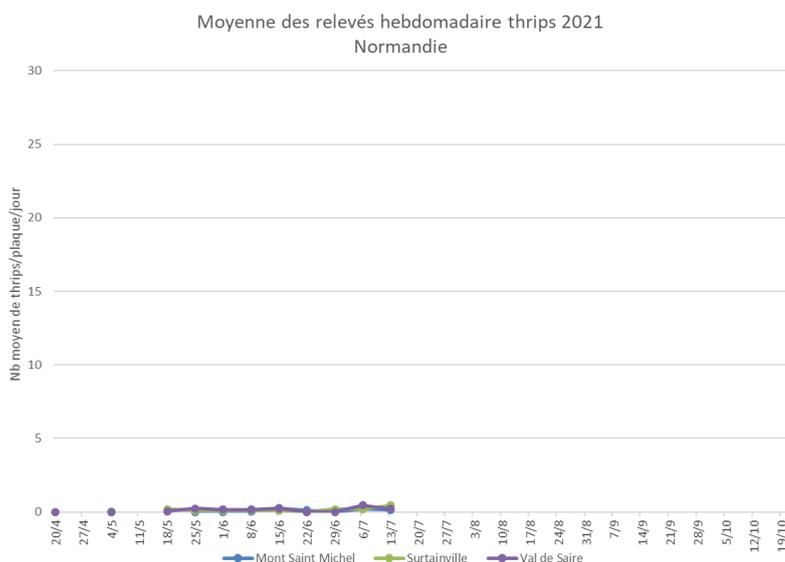
Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|----------------|---|---|
| 14 | Nord de Caen | 1 parcelle | |
| | MSM | 4 parcelles plantées et 1 pépinière | Pépinières : de 3-5 feuilles |
| 50 | La Haye Pesnel | 1 parcelle en AB | Parcelles plantées : de jeunes plants à +7 feuilles |
| | Créances | 2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées | |
| | Surtainville | 2 parcelles plantées | |
| | Val de Saire | 6 parcelles plantées | |

Thrips :Observations :

En ce début de semaine, présence quasi systématique d'eau dans les fûts au moment de la tournée gênant l'observation.

| Secteur | Observations | Tendance depuis le précédent bulletin |
|----------------|---|---------------------------------------|
| Calvados | Des thrips sont présents sur 12% des plants. | = |
| Mont St Michel | Quelques thrips observés dans une parcelle sur 4% des plants. | = |
| La Haye Pesnel | Des thrips sont présents sur 8% des plants. | = |
| Créances | Des thrips ont été observés dans deux pépinières sur 20 à 28% des plants et dans deux parcelles plantées sur 4% des plants. | = |
| Val de Saire | Quelques thrips observés dans une parcelle sur 4% des plants. | = |
| Surtainville | Quelques thrips observés dans une parcelle sur 4% des plants. | = |

Relevé des pièges :

Jusqu'à présent, les conditions climatiques n'ont pas été favorables au vol des thrips, les captures sont très faibles en parcelle.

Evolution du risque : avec l'arrêt des pluies et le retour d'un temps ensoleillé, les conditions climatiques sont de nouveau propices au vol des thrips. A ce jour, suite aux fréquentes averses, la pression thrips reste **faible** dans les parcelles du réseau.

Néanmoins, **observez très régulièrement** vos parcelles et **notamment les pépinières**. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

| Nb moyen de mâle/piège/semaine | Mouche des semis <i>Delia platura</i> | | | | | Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i> | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|---|--------|--------|--------|--------|
| | Sem 24 | Sem 25 | Sem 26 | Sem 27 | Sem 28 | Sem 24 | Sem 25 | Sem 26 | Sem 27 | Sem 28 |
| Surtainville | 6,75 | 0 | 3,5 | 1 | - | 2 | 0 | 0,25 | 0 | 0 |
| Val de Saire | 3,75 | 0,6 | - | - | - | 0,5 | 0,6 | 0 | - | 0 |
| Créances | 5 | 3 | 9 | 9,5 | 0,75 | 0 | 0,5 | 1 | 0 | 0 |

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : les captures sont faibles.

Le risque reste **moyen** dans les parcelles de pépinières notamment si le sol est fraîchement travaillé.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :**Teigne du poireau**

| Nb total de papillon/piège/semaine | Sem 24 | Sem 25 | Sem 26 | Sem 27 | Sem 28 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 50 - Val de Saire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 50 - Créances | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 50 - Lingreville | 0 | 0 | 0 | - | - |
| 50 - Muneville sur mer | | | | | 0 |
| 27 - vallée de Seine | | 0 | 0 | 0 | - |



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : aucun papillon n'a été piégé cette semaine. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Rouille :

Cette maladie est observée dans les six parcelles du val de Saire sur 4 à 28% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions sèches à venir ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie. A nuancer toutefois en fonction des rosées matinales, de l'humidité persistante suite aux forts cumuls de pluies des semaines précédentes. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.



Pustules de rouille

SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|----------------|--|-----------------------------------|
| 14 | | 6 parcelles | |
| | Mt St Michel | 4 parcelles laitues et 2 frisées + 1 piégeage noctuelle gamma | |
| 50 | Lingreville | 1 parcelle en AB | Jeunes plants à proche récolte |
| | Créances | 2 parcelles | |
| | Surtainville | 2 parcelles | |
| | Val de Saire | 4 parcelles | |
| | La Haye Pesnel | 1 parcelle AB | |

Puceron :

La pression puceron est toujours à la baisse. La présence d'individus ailés ou de petites colonies de pucerons concerne quatre parcelles (Calvados et Mont Saint Michel) touchant 4 à 100% des plants.

 Des larves de syrphes sont toujours constatées dans certaines parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Globalement, le risque est **faible, il devient moyen uniquement en cas de présence de colonies**. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

La présence de ponte et de toutes jeunes chenilles augmente sur les secteurs du Calvados et de Créances en parcelles AB.

Dans les parcelles du Calvados, des pontes et de toutes jeunes chenilles ont été notées dans cinq parcelles sur 4 à 24% des plants. A Créances, de toutes jeunes chenilles ont été observées dans la parcelle conduite en AB sur 28% des plants et 4% dans la parcelle en conduite conventionnelle.

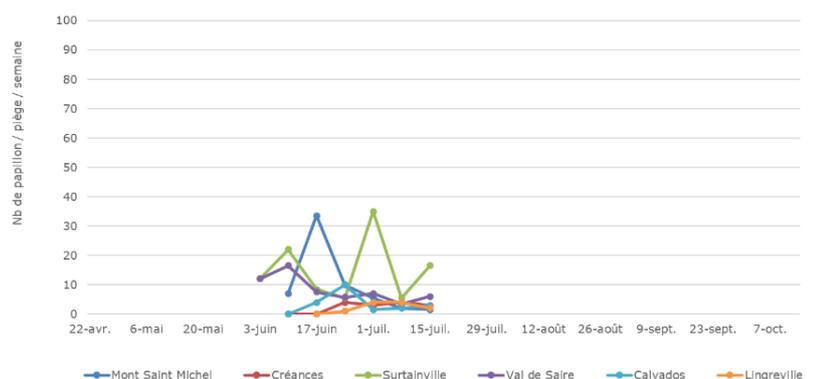
Il n'a pas été observé de chenille ou de ponte dans les autres parcelles du réseau.



Piégeage :

Une augmentation des captures est observée uniquement dans le val de Saire.

Evolution des captures de noctuelle gamma 2021



Ce bulletin est une public

Evolution du risque :

Il convient d'être vigilant sur les secteurs du Calvados et de Créances où la présence de pontes et de jeunes chenilles est en augmentation.

Avec l'arrêt des pluies et un retour à des températures de saison, les papillons vont être de nouveau plus actifs.

Il convient **d'observer très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

Très peu de thrips ont été observés cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses n'ont pas été favorables à leur développement. L'arrêt des pluies va de nouveau leur être favorables. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries notamment d'iceberg en tout début de pomaison.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées sur des jeunes plants de laitue dans trois parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.



Jeune plant avec feuillage consommé par les pigeons

Limace :

Suite aux conditions climatiques très favorables aux limaces, leur présence est notée dans plusieurs parcelles du réseau.

Pour en savoir plus :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Evolution du risque :

Le temps doux accompagné d'une hygrométrie au sol élevée reste favorable développement des limaces. Evolution à suivre. Surveillez vos cultures.

Mouche des semis :Observations :

Comme la semaine dernière, des attaques de type « cœur rouge » ont été observées dans une parcelle de chicorées frisées suivies au Mont Saint Michel sur 12% des plantes.

Relevé des pièges :

| <small>Nb moyen de mouche/piège/semaine</small> | 31 mai | 7 juin | 14 juin | 21 juin | 28 juin | 5 juillet | 12 juillet |
|---|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|------------------|-------------------|
| Mont Saint Michel | Mise en place | 7 | A sec | 5 | 6 | 4 | 3 |

Les captures sont toujours très faibles.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, quelques captures sont enregistrées.

Mildiou :

Comme la semaine dernière, cette maladie est notée dans cinq parcelles du nord Cotentin sur 8 à 48% des laitues.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Bactériose :

Comme la semaine dernière, des cas de bactériose sont constatés dans quatre parcelles du nord Cotentin sur 4 à 100% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliares>



Bactériose

Evolution du risque :

Pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides. L'arrivée de conditions sèches devrait éviter que de nouvelles séries soient touchées.

Sur les cultures de frisées, il convient en période à risque de les clocher sur feuillage sec pour limiter le développement des bactéries.

Pourritures basales : Sclérotinia et rhizoctone

La présence de sclérotinia est signalée dans plusieurs parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inrae.fr/fr/C/5414/Salades-Thaneptophorus-cucumeris-fontes-de-semis-pourritures-basales>

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Il faut attendre que les sols sèchent pour que la pression baisse.

Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

CHOU – NAVET :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|--------------|---|-------------------------------|
| 14 | Nord Caen | 4 parcelles Milan, cabus et inflorescence | |
| 50 | Surtainville | 1 parcelle chou cabus en AB 1 parcelle de navet | Jeunes plants à + 10 feuilles |
| | Val de Saire | 5 parcelles chou-fleur et cabus 3 parcelles de navet | |

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune capture dans le nord Cotentin.

| nb moyen de mouche/piège/semaine | Semaine |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| Surtainville_chou | 0 | 2 | 1,5 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Surtainville_navet | 0 | 1,5 | 0,5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Val de Saire_chou | 0,625 | 3,5 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Val de Saire_navet | 0,5 | 3,3 | 0,75 | 0,16 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Suite aux conditions très pluvieuses, aucune mouche n'a été piégée dans les parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Quel que soit le secteur, des altises sont observées dans quatre parcelles, sur 4 à 20% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes (maille < 0,8 mm) dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

L'arrêt des pluies va de nouveau être favorable à leur activité. Evolution à suivre.

Une surveillance très régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Aleurode :

Leur présence est notée dans une parcelle de chou de Milan sur 16% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les pontes et les larves sont situées au revers des feuilles à l'abri des intempéries. Les températures sont favorables à leur développement. Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.

Adulte d'aleurode du chou et ponte

**Chenilles :**

Dans le nord Cotentin, des chenilles de teigne des crucifères sont observées dans quatre parcelles sur 8 à 36% des choux. Comme la semaine dernière, dans le Calvados des pontes de piérides (p. rave et p. chou) ainsi que de noctuelles sont présentes dans les quatre parcelles sur 4 à 64% des plants.

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. Les conditions ensoleillées sont favorables à l'activité des papillons.

Papillons de Piéride

**Pigeon :**

Des attaques de pigeons sont observées sur les jeunes plants sur tous les secteurs.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est présent. Surveillez vos jeunes plantations.

Plant attaqué par des pigeons

**Maladies sur feuillage :**

En raison des conditions humides persistantes de ces derniers temps, des maladies sont observées sur le feuillage des choux dans le nord Cotentin : *Alternaria*, mildiou, *Mycosphaerella*, bactériose...

Evolution du risque :

Le retour d'un temps sec et ensoleillé devrait limiter leur développement.

CELERI – PERSIL - CAROTTE :

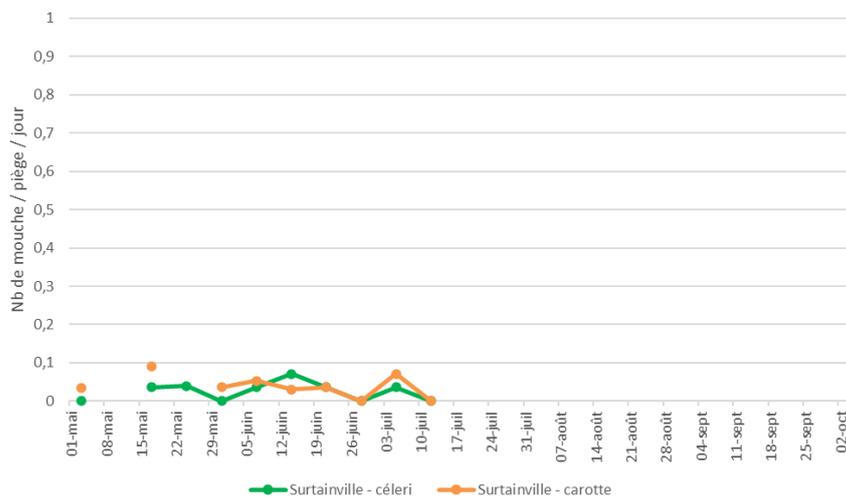
Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|--------------|-------------------------------|----------------------------|---|
| 14 | Calvados | 1 parcelle de persil | Croissance du feuillage Carotte : plantule à croissance du pivot. |
| | | 1 parcelle de carotte | |
| | | 2 parcelles de céleri rave | |
| 50 | Mt St Michel | 3 parcelles de céleri | |
| | Créances | 4 parcelles de carotte | |
| | Lingreville | 5 parcelles de carotte | |
| | Surtainville | 1 parcelle céleri en AB | |
| | | 2 parcelles de céleri | |
| Val de Saire | 2 parcelles de céleri branche | | |
| | 2 parcelles de persil | | |
| | | 3 parcelles de carotte | |

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

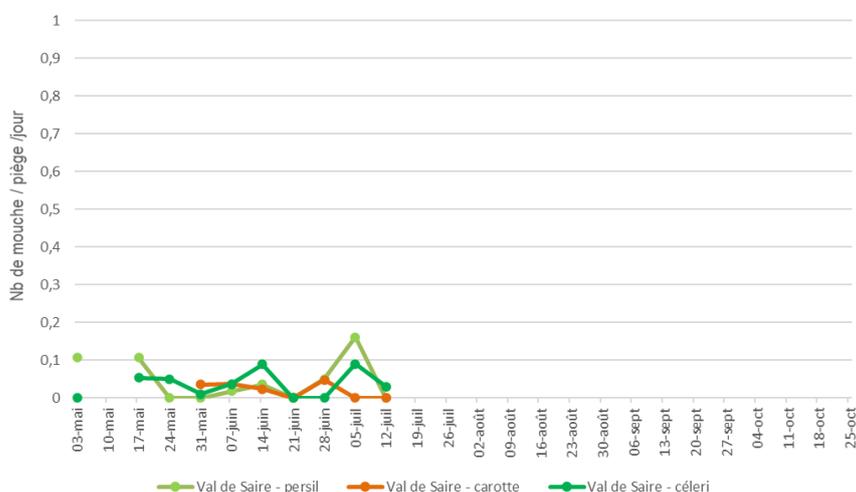
Surtainville :

Aucune capture sur ce secteur.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2021

Val de Saire :

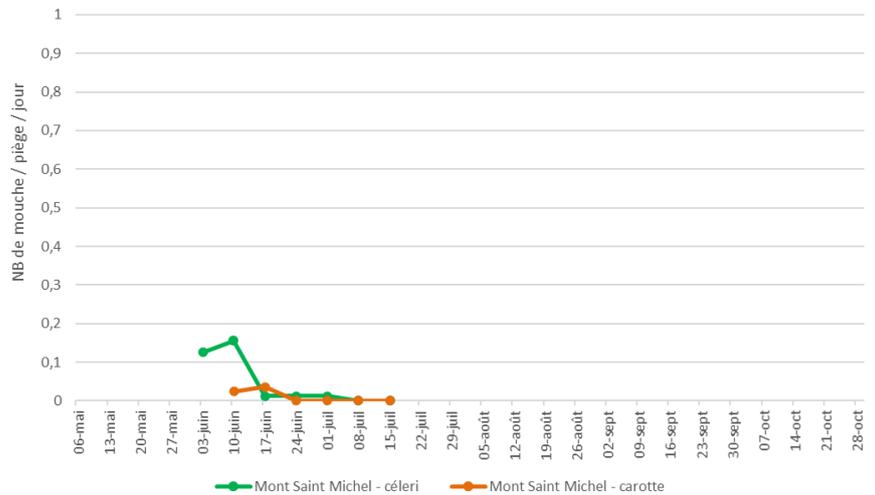
Les captures sont faibles à nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2021

Mont Saint Michel :

Les captures sont nulles sur ce secteur.

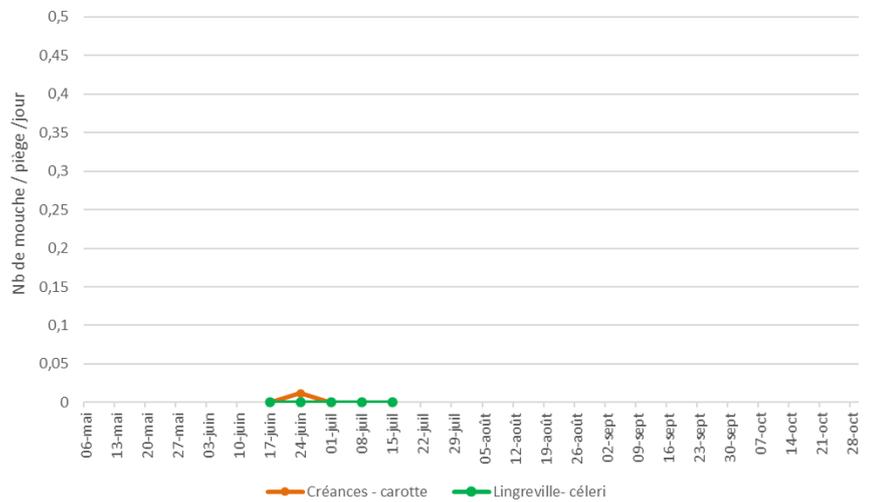
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2021



Créances – Lingreville :

Les captures sont nulles dans les parcelles du réseau.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2021



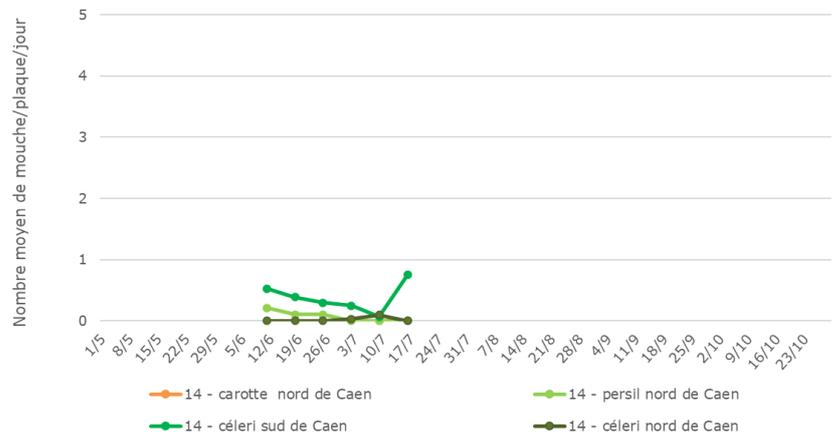
Vallée de Seine :

Pas de données cette semaine.

Calvados :

Une reprise des captures est observée au sud de Caen, à confirmer avec les prochains relevés.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2021



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Globalement très peu de captures dans les parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :**Observations :**

Des galeries récentes sont observées dans le nord Cotentin sur 24 à 60% des céleris branches.

Piégeage :

Aucune capture dans les parcelles du réseau.



Galleries sur jeunes plants

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Septoriose :

De la septoriose a été observée dans le val de Saire dans une parcelle de persil et une de céleris et à Surtainville dans une parcelle de céleris.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de cette maladie.

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. A surveiller sur les cultures développées et les céleris branches.



Tache de septoriose

INFORMATION GENERALE :***Xylella fastidiosa*, une bactérie mortelle pour 300 espèces végétales**

La réussite de la prévention et de la lutte contre *Xylella fastidiosa* passe par la connaissance des risques liés à la bactérie et des mesures à respecter. Sont concernés : les professionnels du végétal, les collectivités locales, les jardiniers amateurs, les voyageurs et toute personne qui achète des végétaux.

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication et de prévention a été lancée pour l'été 2021.

La présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* a été détectée pour la première fois en France, en octobre 2015, sur des plants de Polygale à feuilles de myrte en Corse du Sud et dans la région Provence-Alpes Côte d'Azur. En 2020, elle a été détectée en Occitanie.

Xylella fastidiosa peut contaminer un grand nombre d'espèces végétales et aucun traitement n'existe pour empêcher le dépérissement des végétaux. Son introduction et sa dissémination sont interdites sur le territoire européen.

Qu'est-ce que *Xylella fastidiosa*, quelle est sa situation en France et en Europe, comment la surveiller et comment lutter contre cette maladie ? Retrouvez dans ce dossier tous les éléments à connaître sur *Xylella fastidiosa*

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-300-especes-vegetales>

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.